



Calcul de jours de fractionnement avec samedi 15 aout au milieu

Par **jesuispoussin**, le **19/10/2015** à **15:27**

Bonjour, une question sur les congés de fractionnement. D'abord ma société calcule les CP en jours ouvrés. J'ai 12 jours de CP consécutifs entre 31 Mai dernier et 31 octobre prochain (+1 autre CP qqes jours plus tard, donc non consécutif). Si je n'en pose pas d'autres d'ici le 1er novembre, et selon mon dernier bulletin de salaire, il me restera 13 jours à prendre à partir du 1er novembre prochain, ce qui devrait donc m'ouvrir droit à 2 jours de fractionnement. Sauf qu'au milieu de ces 12 CP consécutifs pris en Aout dernier, se trouve un samedi 15 Aout, férié. Question > Les 10 jours ouvrés seront ils considérés comme pris en continu avec ce jour férié tombant un samedi, ou bien ça ne sera pas le cas ? Merci pour votre aide. KR

Par **moisse**, le **19/10/2015** à **16:36**

Oui, puisque vous ne travaillez pas.
Par contre attention au fractionnement, si c'est vous qui l'imposez (façon de parler) à l'employeur.